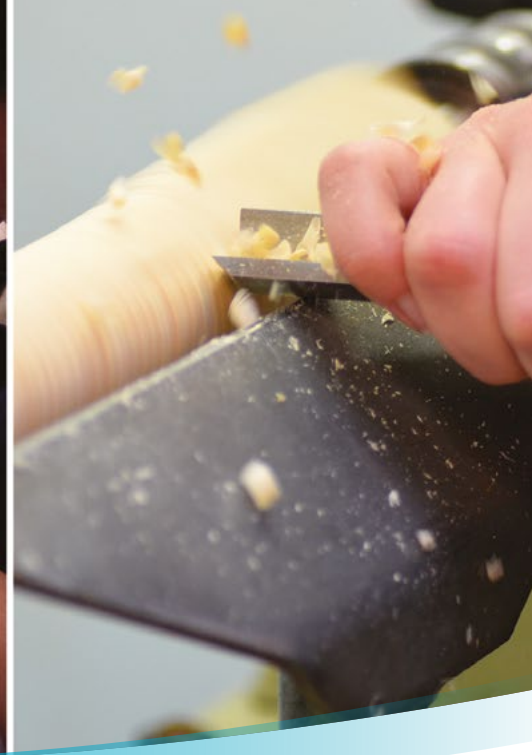


# BMA

## Instruments à vent



**Le.la titulaire du BMA Technicien.ne en facture instrumentale option instruments à vent intervient à tous les niveaux de réparation et de commercialisation de son domaine.**

Il.elle assure toutes les opérations de maintenance, de réglage, de réparation, de modification à la demande de la clientèle sur les instruments suivants : bois (dont anches doubles et flûtes de concert) et cuivre (dont cors d'harmonie et trombones). Il.elle remet en état ou change toute pièce ou partie d'instrument (hors instrument historique) et fabrique des pièces simples nécessaires à la réparation (forger une clef, ajuster une pièce, réaliser une potence, refaire une cheminée de clarinette).

Il.elle maîtrise une des techniques de fabrication (chaudronnerie, tournage, soudure, montage, traitement de surface, finissage). Il.elle effectue le contrôle technique et acoustique de l'instrument en tenant compte des demandes de la clientèle.

Il.elle analyse la demande de la clientèle et y apporte une réponse. Il.elle établit un diagnostic sur l'état de l'instrument, réalise et justifie un devis, gère et contrôle les approvisionnements. Il.elle organise son travail et celui de ses collaborateur.trice.s et garantit l'application et le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il.elle accueille et conseille la clientèle, valorise le produit, l'entreprise, renseigne le.la fabricant.e sur les évolutions souhaitables du produit et rend compte avec discernement à son.sa responsable.

### Diplôme



Brevet des Métiers d'Art (BMA) technicien.ne en facture instrumentale option instruments à vent

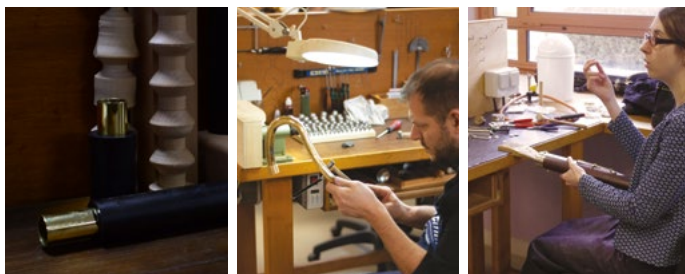
### Le contenu pratique

- Assurer la maintenance courante des instruments à anches doubles (basson, hautbois), clarinettes basses, flûtes traversières professionnelles, cors d'harmonie et trombones
- Fabriquer des sous-ensembles d'instruments par tournage, chaudronnage, limage, brasage, etc.

En BMA, les apprentis.e.s élaborent un projet de leur choix abordant une problématique technique (fabrication, réparation, élaboration d'outils, acoustique...). Ce projet fait l'objet d'une restitution au travers d'un dossier et d'une soutenance devant un jury professionnel.

### Le contenu théorique

- Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement des instruments à vent
- Organologie (évolution de l'instrument)
- Histoire de la musique et culture musicale
- Acoustique
- Dessin technique sur papier et DAO
- Gestion
- Relation client
- Anglais



## Tarif de la formation

**Gratuit + achat mallette outillage**

### Durée

- Formation accessible uniquement en alternance : 24 mois dont 32 semaines à l'ITEMM

### Quelques chiffres

- Réussite aux examens\* : 91%
- Satisfaction à l'issue de la formation 2019-2020 : 77%
- Insertion professionnelle à 6 mois\* : 81%
- Poursuite d'études à 6 mois\* : 7%

\*Moyenne des 10 dernières années

### Suites de parcours et débouchés

- Suites de parcours** : BTS MCO, formation continue courte
- Débouchés** : travail en atelier, dans une structure commerciale, une manufacture ou en conservatoire

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande particulière en lien avec des difficultés d'apprentissage (problématique dys, besoin d'aménagement, problématique santé, RQTH, ...), contactez notre référente handicap Sophie Besnier : [sophie.besnier@itemm.fr](mailto:sophie.besnier@itemm.fr)



## Modalités d'accès rentrée 2021

- Accompagnement via la cellule apprentissage / alternance, analyse pédagogique du dossier, contrat d'apprentissage / de professionnalisation avec une entreprise
- Inscriptions à partir du 16 décembre 2020

## Prérequis

- Projet professionnel en lien avec la facture instrumentale. La pratique musicale et la connaissance du solfège sont des plus.
- Diplôme : formation accessible en priorité au Cap Atim Vents. Peuvent être également admis les titulaires d'un CAP constructeur.trice d'ensembles chaudronnés ou d'un BEP métiers de la production mécanique informatisée
- Âge :
  - Apprentissage : jusqu'à 29 ans révolus. Sans limite d'âge pour un.e candidat.e reconnu.e comme travailleur.euse handicapé.e (RQTH) ou ayant un projet professionnel de création ou de reprise d'entreprise
  - Contrat de professionnalisation : jusqu'à 25 ans ou plus de 26 ans pour les demandeurs d'emploi
- Qualités requises : patience, minutie, écoute, ouverture d'esprit contact clientèle, motivation, organisation, habileté manuelle

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Séances de formation en salle de cours et en atelier avec plateau technique
- Modalités d'évaluation : contrôle continu, auto-évaluation, examen blanc et examen final
- Nous limitons volontairement les promotions à 12 apprenant.e.s pour garantir le déploiement d'une pédagogie de proximité

## Pour toute demande particulière ou passerelle\*, nous contacter ([renseignements@itemm.fr](mailto:renseignements@itemm.fr))

\* dispense de certaines matières etc.

## Les atouts

- Des interventions de professionnel.le.s spécialisé.e.s dans leur domaine**
- Un établi pour chaque apprenant.e,**
- 2 ateliers équipés en outils et en machines professionnels**
- Unique formation à proposer l'apprentissage à la fois des bois et des cuivres**

## Contact

ITEMM, 71 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans  
+33(0)2 43 39 39 00 (standard),  
[renseignements@itemm.fr](mailto:renseignements@itemm.fr)  
[www.itemm.fr](http://www.itemm.fr)

